

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

**ARRÊTÉ PORTANT ATTRIBUTION DU BREVET PROFESSIONNEL DE LA
JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT**

Le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse, la ministre des sports et des jeux Olympiques et Paralympiques,

Vu le code de l'éducation et, notamment, les articles L. 335-5 et L. 335-6,

Vu le code du travail, notamment l'article L. 6111-1,

Vu le code du sport, notamment les articles D. 212-20 et suivants,

Vu le décret n° 2010-1582 du 17 décembre 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans les départements et les régions d'outre mer, à Mayotte et à Saint Pierre et Miquelon,

Vu le décret n° 2019-894 du 28 août 2019 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'Etat en Guyane,

Vu le décret n° 2020-1542 du 9 décembre 2020 relatif aux compétences des autorités académiques dans le domaine des politiques de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative, de l'engagement civique et des sports et à l'organisation des services chargés de leur mise en œuvre,

Vu l'arrêté du 21/06/2016 portant création de la mention Activités aquatiques et de la natation du BPJEPS, spécialité Educateur sportif,

Vu le procès verbal établi à l'issue de la délibération du jury le 25/05/2022,

ARRÊTE

Article 1^{er}.- Le brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité Educateur sportif mention Activités aquatiques et de la natation est attribué aux personnes dont les noms suivent :

N° du diplôme	Genre, nom et prénom	Date et lieu de naissance	
BP4ALP220286	Monsieur	ALMAZAN-CASADO	Tom
BP4ALP220287	Madame	BEN SLIMANE	Marine
BP4ALP220288	Monsieur	CAILLE	Theo
BP4ALP220289	Monsieur	CASTRO	Enio
BP4ALP220290	Madame	CHEVALIER	Jeanne
BP4ALP220291	Monsieur	COLACO	Tom
BP4ALP220292	Madame	COURIVAUD	Isaline
BP4ALP220293	Monsieur	DENIMAL	Albin
BP4ALP220294	Monsieur	DEVAUX	Tom
BP4ALP220295	Monsieur	DUBOIS	Alexis
BP4ALP220296	Monsieur	DUCHESNE	Antoine
BP4ALP220297	Madame	FICOT	Camille
BP4ALP220298	Monsieur	FOUQUET	Enzo
BP4ALP220299	Monsieur	FRELAND	Adrien
BP4ALP220300	Monsieur	GOUZOU	Antoine
BP4ALP220301	Monsieur	HERMELIN	Romain
BP4ALP220302	Monsieur	HERNANDEZ	Nicolas



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

BP4ALP220303	Monsieur	LELIEVRE	Romain
BP4ALP220304	Monsieur	LIMOUZIN	Pierre
BP4ALP220305	Madame	MARIE	Tiphaine
BP4ALP220306	Monsieur	MASSE	Bazile
BP4ALP220307	Monsieur	MAZIERE	Baptiste
BP4ALP220308	Monsieur	PENA	Gabriel
BP4ALP220309	Monsieur	RAYA	Jean
BP4ALP220310	Monsieur	RIVAUD	Victor
BP4ALP220311	Monsieur	RIVault	Benjamin
BP4ALP220312	Monsieur	ROY	Paul
BP4ALP220313	Madame	TEXIER	Salma
BP4ALP220314	Monsieur	TROUVE	Jacob
BP4ALP220315	Monsieur	VALLAIS	Germain

Article 2.- La rectrice de région académique de Nouvelle-Aquitaine est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à BRUGES, le 25/05/2022

Pour la Rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine,
Rectrice de l'académie de Bordeaux,
Chancelière des Universités,
et par délégation,
la cheffe de service formation-certification-emploi




Amandine BODIN